



## OFFRE D'EMPLOI

### **Le CCAS de la ville de CHASSE SUR RHONE recherche un responsable pour son épicerie sociale du 01/02/2024 au 30/09/2024 à temps complet pour un remplacement congé maternité.**

« L'épicerie sociale « Les Fourneaux extraordinaires » a ouvert ses portes en mars 2012, sous l'impulsion du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Chasse sur Rhône. Elle est gérée par le CCAS et appartient au réseau du GESRA, le Groupement des épiceries sociales et solidaires de Rhône-Alpes. Son fonctionnement est assuré par une équipe composée d'agents du CCAS (une responsable et une chargée d'approvisionnement) et d'une dizaine de bénévoles. Elle compte actuellement 20 foyers bénéficiaires. Le dispositif est accessible uniquement aux habitants de la commune rencontrant des difficultés économiques et orientés par un travailleur social de secteur.

#### La vocation de l'épicerie est double :

- La réalisation d'un travail social, via l'aide alimentaire apportée et l'accompagnement budgétaire proposé ;
- La cohésion sociale et la solidarité, par l'organisation d'animations et d'ateliers conviviaux. Ces ateliers peuvent être co-organisés avec les bénévoles, les bénéficiaires ou des partenaires. »

**Profil :** diplôme d'assistante sociale ou de conseillère en économie sociale et familiale indispensable avec une expérience significative sur un poste similaire.

#### **Missions :**

Au sein du CCAS de la Ville de Chasse-sur-Rhône, le responsable de l'épicerie sociale est en charge de la gestion et de la coordination du projet de l'épicerie sociale, sous la responsabilité de la directrice du CCAS. Il/elle supervise l'agent en charge de l'approvisionnement de l'épicerie.

#### **Tâches principales :**

##### **1. Gestion administrative et financière :**

Enregistrement et actualisation des informations liées aux bénéficiaires dans le logiciel de vente, suivi du budget de l'épicerie, gestion de la régie, réalisation des statistiques annuelles et rapport d'activité, archivage, préparation et suivi des actes administratifs de l'épicerie, demandes de subventions, coordination des collectes de dons.

##### **2. Encadrement** de l'agent en charge de la gestion de l'approvisionnement et des stocks (entretien annuel d'évaluation en binôme avec la directrice du CCAS, planification des tâches).

##### **3. Co-encadrement de l'équipe de bénévoles** en lien avec l'agent supervisé (recrutement, co-animation des réunions d'équipes bénévoles).

##### **4. Co-animation** de l'épicerie avec l'agent supervisé (projets partenariaux, actions collectives).

5. **Organisation et participation aux commissions d'attribution** : réception des demandes transmises par les travailleurs sociaux de secteur (CCAS, Département, APMV...), constitution des dossiers, préparation et animation des commissions.
6. **Accompagnement budgétaire individuel des bénéficiaires** de l'épicerie sociale : entretien d'accueil et suivi social des nouveaux bénéficiaires en lien avec le travailleur social référent, bilan de l'évolution des situations et des projets individuels, participation aux temps de vente.
7. **Evaluation sociale** des demandes de colis alimentaires d'urgence.

### **Tâches ponctuelles :**

- Participation aux réunions d'équipe, à des rencontres partenariales et à des temps forts du CCAS.
- Remplacement ponctuel de l'agent supervisé en fonction des nécessités de service.
- Gestion de l'urgence alimentaire, en fonction des nécessités de service du CCAS.

### **Compétences requises :**

- Autonomie dans la gestion administrative, financière et organisationnelle.
- Capacité à développer des projets en partenariat.
- Appétence pour l'animation d'ateliers collectifs.
- Aptitude à l'encadrement.
- Sens du relationnel, de l'écoute.
- Maitrise de l'outil informatique.
- Expérience souhaitée dans l'animation d'ateliers collectifs
- Permis B exigé

### **Positionnement hiérarchique :**

Sous la responsabilité hiérarchique de la directrice du CCAS

### **Temps de travail :**

Temps complet

**Rémunération et avantages sociaux :** grille des assistants socio-éducatifs en fonction de l'expérience, régime indemnitaire, tickets restaurant, participation mutuelles Santé et Prévoyance.

**Possibilité d'un avenant au contrat pour une prolongation au-delà du 30/09/2024.**